



Réouverture de la salle de lecture à partir du 25 mai

À compter du 25 mai prochain, les Archives départementales de la Mayenne seront rouvertes au public du lundi au vendredi de 9h à 13h, dans la limite de 10 personnes simultanément, par ordre d'arrivée.

Afin de nous aider à mettre en œuvre les recommandations gouvernementales, **les lecteurs seront priés de respecter les gestes barrières. Ils seront également tenus de se munir d'un masque et d'un crayon à papier personnels. Ces éléments ne seront pas fournis.**

En cas de non-respect de ces mesures, l'utilisateur se verra refuser l'accès à la salle de lecture.

Rappel : conformément au règlement, le nombre de documents communiqués reste limité à 10 par jour